

2024-03-04

MÉMO CLINIQUE HÉMODIALYSE

Suivis des Kaliémie

À la demande des Néphrologues, les contrôles de potassium chaque semaine vont être cessés pour les patients dont les temps de traitement de dialyse sont de 4H00.

Compte tenu que de plus en plus de patients reviennent progressivement à leur prescription d'origine, il n'est plus pertinent d'effectuer un suivi de kaliémie accru pour la totalité des patients.

EN RÉSUMÉ :

➤ **Les patients ayant encore une prescription de temps de traitement réduit à 3h :**

- *Maintien les contrôles de potassium q semaine les Mercredis/Judis selon leur horaire.*
- Garder active la procédure de labo.
- Les étiquettes continueront d'être imprimées par les commis.
- Poursuivre les suivis des résultats pour aviser PRN.

➤ **Les patients dont la prescription de dialyse est de 4h :**

- Cesser les prélèvements de kaliémie q semaines.
- La procédure peut être désactivée.
- Les contrôles et suivis de labos seront fait de routine selon la cédule des bilans mensuels.

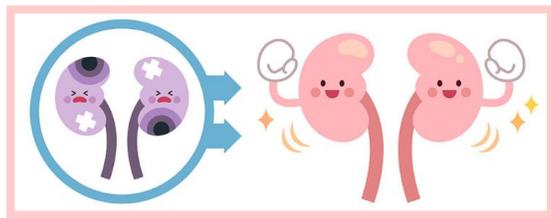


OIP suivi IRA

Quelques oublis ont été relevés dans les suivis de l'OIP des patients en insuffisance rénale aigue.

Afin de pouvoir ajuster les ordonnances au fur et à mesures et contribuer efficacement à une récupération rénale, et ainsi cesser les traitements d'hémodialyse pour ces patients, il est important de s'assurer que :

- ✓ L'OIP de suivis des IRA soit sur le dossier et complétée par un néphrologue.
- ✓ Les suivis et les labos doivent à jours selon l'OIP.
- ✓ Les procédures doivent être inscrites dans Rénal-Insight pour limiter les oublis.



Nous sommes bien conscients que le contexte actuel nous confronte à de nouveaux enjeux de temps, et que malgré l'implication de chacun il est parfois difficile d'être aussi alerte que nous le souhaiterions à toutes les particularités. Cela n'est aucunement un jugement de compétence, simplement un rappel sur quelques points de vigilance pour le suivi de nos patients.

Acudose

Pour rappel, les médicaments et les ampoules usagées ne doivent pas être mise dans le tiroir de retour de l'Acudose.

Ce tiroir sert pour :

- Médicament non conforme pour administration (Pochette ouverte, médicament écrasé), retrouvés dans le cabinet Acudose.
- Médicaments périmés retrouvés dans le cabinet Acudose.

Les doses retirées mais non administrées doivent être retournées dans la pochette originale du cabinet Acudose sous condition d'être intacte dans leur sachet d'origine. Pour cela sélectionner le patient pour qui la dose avait été sortie mais non administrée et indiquer quantité retournée. Documenter la raison de non administration dans le dossier patient « Renal-Insight ».

Les rebus d'opiacés ne doivent pas être placés dans le tiroir de retour. Après avoir validé le rebus dans l'Acudose, les fioles doivent être jetés dans le bac jaune des dispositifs tranchants.

Il est donc important de **ne pas prendre de médicament à administrer par le biais de ce tiroir** car au-delà du fait que les médicaments qu'ils contient ne sont pas conforme pour être administrés, cela fausse la comptabilité et la traçabilité pour la pharmacie.

Cédule Microbio

Dans l'objectif d'alléger la charge de travail tout en assurant un suivi adapté aux besoins des patients et au respect des normes en vigueur, nous sommes en cours d'évaluation sur la fréquence des analyses de microbiologie pour hémodialyse.

Dans l'attente d'une discussion avec le service de PCI, voici les nouvelles directives :

BGNPC et ERV :

En accord avec Dr Georges Ouellet, les contrôles de microbio pour **ERV et BGNPC sont suspendus pour la prochaine cédule.**



SARM-SASO et Sérologies :

Maintenus 1x par année selon la cédule établie, soit :

- ✓ En début d'année + PRN pour le SARM-SASO (cédule 1)
- ✓ En milieu d'année + PRN pour les sérologies (cédule 3).

Pour rappel, lors du contrôle SARM-SASO, il est important d'ajouter la recherche du SASO dans la section « commentaire » de la requête, sans cela l'analyse ne sera pas faite automatiquement.

En sommes :

- ⇒ **Les contrôles déjà en cours (cédule 1) sont maintenus mais les cédule 2 et 4 sont suspendues.**
- ⇒ **Les ERV sont reporté avec la cédule 3.**
- ⇒ **Nous allons évaluer la pertinence de la fréquence de ses analyses avec le service de prévention et contrôle des infections, dans l'attente de cette discussion vous trouverez le tableau mis à jour en pièce jointe.**

*Merci de votre précieuse collaboration !
Charlotte.*

Cédule des Prélèvements

Clientèle Hémodialysée

	SARM/SASO + BGNPC	ERV+ BGNPC	Sérologie + BGNPC + ERV	ERV+ BGNPC
A	22 Janvier	ANNULÉS	08 Juillet	SUSPENDUS AD VALIDATION SPCI
	23 Janvier		09 Juillet	
B	17 Janvier		15 Juillet	
	16 Janvier		16 Juillet	
C	05 Février		05 Août	
	06 Février		06 Août	
D	12 Février		12 Août	
	13 Février		13 Août	
E	04 Mars		09 Septembre	
	05 Mars		10 Septembre	
F	11 Mars		16 Septembre	
	12 Mars		17 Septembre	

N'oubliez pas les suivis spécifiques (OIP) et vaccins si besoin.

Isabelle Lavoie (monitrice clin.) / Révisé par Charlotte Enjalbert (monitrice clin.) 2024-02-23